



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002294

Dénomination nationale : Techniques et activités de l'image et du son

Spécialité : Infographie 3D temps réel

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle (LP) est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Laval en association (convention) avec l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) qui fait partie de l'Université catholique de l'ouest. Cet institut entièrement dévoué aux formations professionnelles en assure la responsabilité pédagogique. Cette formation est intégrée (convention) dans le pôle formation-recherche-entreprise de Laval (élément du pôle de compétitivité breton « Images et réseaux »). Par ailleurs, des conventions sont régulièrement signées avec les entreprises proposant et pilotant les projets tuteurés.

Elle vise à former des infographistes qui créent des environnements virtuels et en particulier, des applications interactives où l'utilisateur est immergé dans l'image comme dans la réalité virtuelle. Ils doivent être capables de mettre en œuvre ces nouvelles disciplines dans des champs d'applications diversifiés (communication, commercialisation, formation, muséographie...), répondant ainsi aux exigences d'un marché en expansion. Elle a jusqu'ici essentiellement recruté des titulaires de diplômes universitaires de technologie spécialité « Services et réseaux de communication » (SRC) venus de l'IUT de Laval, et de plus en plus des titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) préparé à l'ISM. L'attractivité de la formation est faible, le coût élevé de la formation (4 200 €) en est certainement une des causes. La formation n'est pas proposée en alternance, l'actuelle organisation pédagogique (projet tuteuré collectif et stage de 20 semaines) ne permettant pas son intégration.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	14
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 6 mois et à 3 ans)	40 % - 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette LP a un positionnement atypique car elle correspond plus à une logique de site géographique multi-partenaire qu'à une logique d'offre de formation d'une université. Elle s'inscrit, en effet, à la fois dans un environnement économique porteur et dans le cadre d'un institut spécialisé dans la formation professionnelle ; ce qui assure à cette formation un adossement professionnel de grande qualité et la mise en œuvre du savoir-faire propre à cet institut.



Ce savoir-faire se manifeste par la formalisation systématique des partenariats, une organisation pédagogique très rigoureuse et souvent novatrice, un pilotage fort (sa forte personnalisation pourrait néanmoins fragiliser la formation en cas de changement), une auto-évaluation où les étudiants sont pleinement impliqués (évaluation des enseignements) et la présence d'un conseil de perfectionnement très actif.

Les objectifs de la formation sont bien définis, la cible professionnelle est spécialisée mais les besoins existent et la participation des professionnels à la genèse du diplôme en est un des nombreux signes. Or, malgré tous ces éléments très positifs, la formation est fragilisée par une attractivité insuffisante et par des performances plutôt décevantes sur le plan de l'insertion professionnelle. Sur le second point, le diagnostic est difficile à poser tant l'investissement des milieux professionnels est important, et combien à travers le conseil de perfectionnement leurs préconisations ont été mises en œuvre par les responsables de la licence. Les indicateurs d'insertion à trois ans sont tout juste satisfaisants (83 % puis 72 %, baisse liée à la conjoncture défavorable), celui à six mois plus inquiétant, 40 %. A de rares exceptions près, les diplômés occupent le métier d'infographe, ce qui corrige un peu l'image un peu floue donnée par les indicateurs.

Les poursuites d'études ne sont pas exceptionnelles, et l'auto-évaluation montre que cette question a été débattue en équipe et des solutions proposées, voire déjà engagées. Il est incontestable que le contexte économique a certainement une forte influence sur ces résultats moyens mais on aurait aimé disposer de plus d'informations sur les entreprises et lieux d'insertion des diplômés ; ce qui aurait permis de valider ou éliminer certaines hypothèses comme celle d'une mobilité insuffisante. L'autre point faible, mieux identifié, est la faible attractivité de cette formation, alors qu'il n'y a pas de concurrence dans un large périmètre et que l'offre au plan national est très réduite. Au-delà des chiffres (guère plus de 1,5 candidat pour une place), le recrutement manque fortement de diversité, et est marqué par de fortes fluctuations interannuelles (non analysées). Le risque est grand de faire de cette licence une 3^{ème} année d'un cursus complet initié par le BTS de l'ISM ; ce qui la fragiliserait gravement. L'alimentation irrégulière, et assez faible, par les DUT « SRC » pose question, tout comme la catégorie « autres » parfois majoritaire. Le dossier étant muet sur l'origine géographique des étudiants, il est difficile d'invoquer comme cause un excès de localisme.

Par contre, et l'auto-évaluation le souligne, le coût de la formation dissuade probablement de nombreux candidats potentiels. Les effectifs potentiels prévus dans le dossier ne lèvent pas toutes les inquiétudes car après une légère hausse espérée pour les deux années à venir (la formation étant mieux connue), il est envisagé un tassement du à l'ouverture d'un parcours « Infographie-multimédia » dans une nouvelle licence générale « Sciences de la communication », parcours préparant soit à une poursuite d'études vers un nouveau master soit à l'entrée dans la LP. Si cette organisation devrait réduire le risque de poursuite d'études, on peut craindre en effet qu'elle réduise encore le champ de recrutement s'il se réduit à un périmètre géographique trop limité. Il conviendrait d'explorer plus au fond les possibilités d'intégrer cette licence originale et de grande qualité dans l'offre de formation de l'Université du Maine car son rattachement est aujourd'hui très formel : aucun enseignement assuré par des personnels de l'université, l'IUT porteur intervient très peu en dehors du jury de diplôme. Des contacts avec les autres formations du domaine offertes par l'Université du Maine ne pourraient qu'être profitables aux deux partenaires. La fiche d'auto-évaluation (élaborée au niveau de l'ISM) complète utilement un dossier parfois imprécis, voire incomplet.

- Points forts :
 - L'excellente intégration au tissu professionnel du local à l'international.
 - Une formation très professionnelle et spécialisée ayant une bonne visibilité pour les professionnels.
 - Un projet et une organisation pédagogique de grande qualité.
- Points faibles :
 - La très faible articulation avec l'offre de formation de l'Université du Maine.
 - Une attractivité faible et un recrutement de plus en plus monolithique.
 - Une insertion professionnelle décevante au vue du réseau de partenaires professionnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait en priorité d'élargir et de diversifier le recrutement car l'actuelle licence apparaît comme une 3^{ème} année de l'ISM. Or, il existe certainement un marché pour cette formation qui permet l'acquisition d'une compétence complémentaire utile à des diplômés ou des étudiants d'origines diverses. Ceci pourrait aussi contribuer à une intégration minimale dans l'offre de formation de l'Université du Maine.

Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle, dans la mesure où l'apprentissage semble actuellement exclu, il serait bon de mobiliser les partenaires sur cet aspect fondamental et de concrétiser directement les effets positifs des modifications de la formation mises en place suite à leurs préconisations lors des réunions du conseil de perfectionnement.